Les promenades pour tous ont été selectionnées pour :

- Les personnes à **mobilité réduite** (en fauteuil).
- Les personnes ayant des **difficultés à se déplacer** sur un terrain accidenté.
- Les parents avec **poussette.**
- Les **enfants en tricycle, en trottinette ou en petit vélo.**

Les critères retenus pour ces promenades :

- Des **chemins larges, sans dénivelé** notable et possédant un **revêtement roulant** sans trafic automobile.
- Des **circuits courts** (entre 500 m et 4 km), structurés en boucle, en étoile, en aller/retour et équipés d'un parking.

Les sorties proposées ont été testées par des personnes valides et des personnes en situation de handicap.

Retrouvez toutes les fiches sur :
www.handisport65.fr
hautes-pyrenees.ffrandonnee.fr

À voir, à faire, à proximité...

Office de tourisme
du Pays de Trie et du Magnoac
31 place de la Mairie
65 220 Trie-Sur-Baise

Email : info@tourismecoteaux65.fr

Tel : 05 62 35 50 88

Site : www.tourismecoteaux65.fr

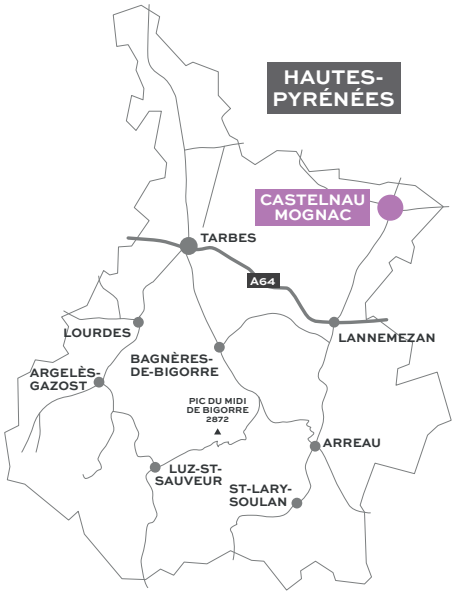

Création - Réalisation : Studio Comlily - studiocomlily@gmail.com - tél : 06 20 483 783

FICHE N°3

LE LAC DE CASTELNAU

Une balade facile et accessible pour toute la famille.

CASTELNAU MAGNOAC

1h30

4,4 km

- **Parking :** au départ du sentier (pas de parking PMR matérialisé)
- **Durée :** 1h30
- **Distance :** 4,4 km (aller-retour)
- **Altitude :** 350 m

- **Recommandation :** une aide humaine ou une aide technique *(3e roue électrique ou manuelle)*, pour les personnes en fauteuil roulant manuel.

À propos...

La retenue du Magnoac alimente en eau potable les villes d'Auch, Fleurance, Lectoure et participe à l'irrigation et au maintien de l'économie agricole locale.

Accès

Depuis le centre de Castelnau, au rond-point prendre la D632 *Autres directions*, puis la D9 *Peyret St-André* sur 700 m. Au cimetière, emprunter à gauche la D9. Après 600 m, prendre à gauche pour rejoindre le parking.

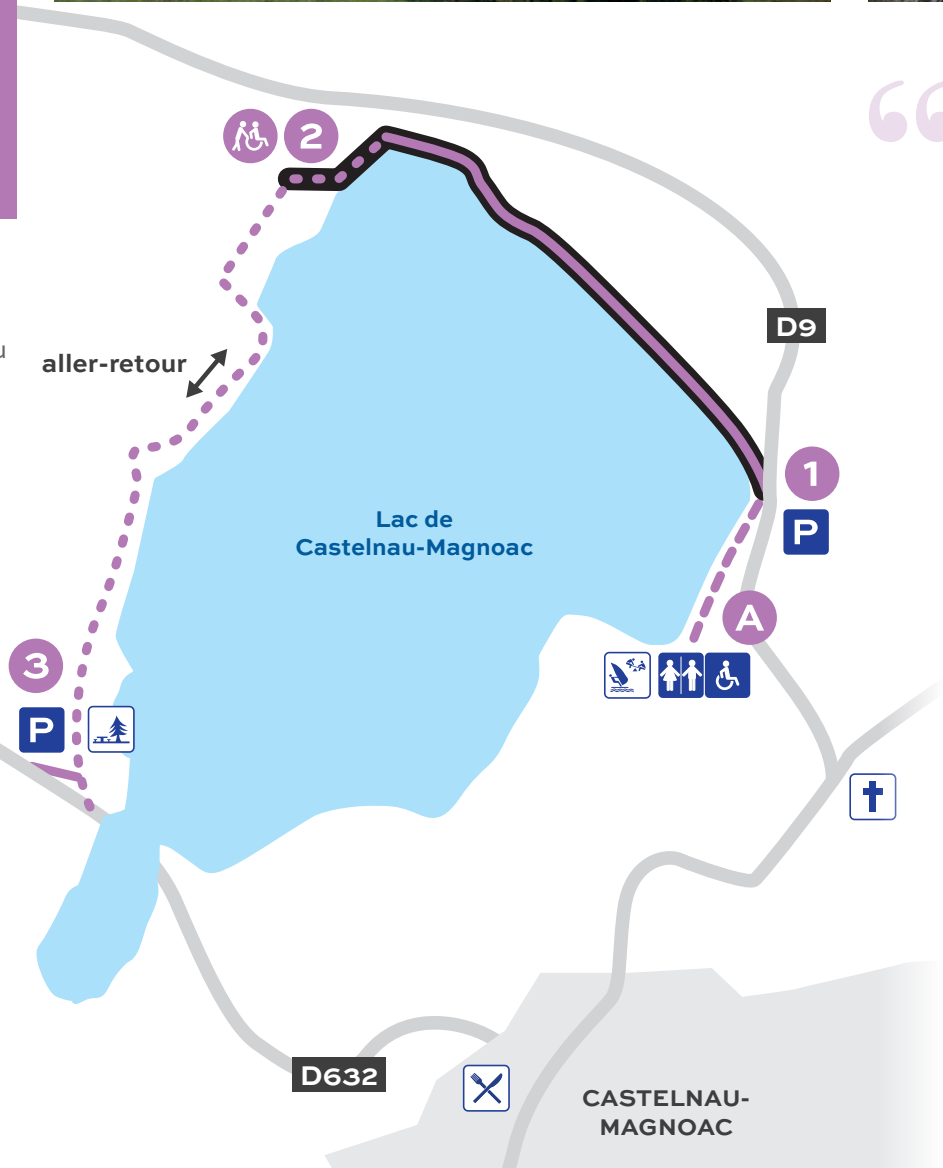

Tout au long du parcours, vous profiterez de magnifiques points de vue sur le lac.

1 à A : Accès à la base nautique
400 m A/R

Du parking, emprunter le chemin stabilisé (barrière) à l'opposé de la digue.
À l'embranchement, descente à droite pour rejoindre la base nautique (toilettes).

1 à 2 : Parcours sur la digue
1,6 km A/R - 30 min

Du parking, franchir la barrière (ouvrable) et emprunter le chemin sur la digue du lac.

2 à 3 : Du bout de la digue au parking sud
2,8 km A/R - 1h00

À son extrémité, poursuivre par le chemin herbeux à gauche. Le suivre jusqu'à l'extrémité nord du lac (accès parking sud sur la droite, tables de pique-nique).

1 à 3 4,4 km A/R - 1h30

- Parking
- Sanitaitres PMR
- Aide humaine
- Chemin stabilisé
- Chemin d'herbe
- Accès base nautique
- Digue
- Table de pique-nique
- Cimetière
- Restaurant
- Base nautique